



Circulation des parents sur la cour

- Les parents du préscolaire reconduisent leur enfant jusqu'à la porte #3 dans la cour de récréation.
- Au primaire, les enfants doivent entrer seuls dans la cour. Il y a une surveillance de 5 minutes avant le début des cours de 8h à 8h05.
- À 15h30, les parents peuvent venir attendre leur enfant dans la cour d'école. Ceux-ci devront quitter pour 15h40 puisque les élèves du service de garde (sdg) utiliseront la cour par la suite.
-

Circulation des parents dans l'école

AVANT les heures de classe : Entre 7h et 8h (8 h 35 pour le préscolaire), merci d'utiliser la porte rue St-Vallier. Le matin, les parents du préscolaire peuvent circuler dans l'école au 1^{er} étage seulement pour les locaux du service de garde et le secrétariat.

PENDANT les heures de classe, vous devez utiliser la porte principale rue St-Denis (sauf au diner).

Les parents doivent se présenter au secrétariat de l'école (retard, information, participation aux ateliers de cuisine, invitation en classe, rencontres avec le personnel, devoirs créatifs, etc.).

La secrétaire vous remettra une autorisation de circuler ou un membre du personnel viendra vous chercher.

APRÈS L'ÉCOLE : utilisez la porte rue St-Vallier.

-Préscolaire : De 15h35 à 18h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
De 13h55 à 18h (mercredi)

Les parents qui se présentent au sdg sont autorisés après identification auprès d'un adulte de l'école à aller chercher leurs enfants de maternelle dans les locaux du 1^{er} étage.

-Primaire : De 15h35 à 18h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
De 13h55 à 18h (mercredi)

Les parents qui se présentent au sdg doivent s'identifier à la personne à l'accueil du sdg, dans le corridor (côté rue St-Vallier). Ensuite, l'éducatrice fera venir l'enfant sur place. Aucune circulation des parents n'est permise.

Par ailleurs, à noter que vous ne pouvez pas récupérer votre enfant directement sur la cour pendant les heures de sdg.

Retard

Les élèves qui arrivent en retard doivent obligatoirement se présenter au secrétariat pour informer la secrétaire afin d'éviter d'être déclarés absents. Ils recevront un billet de retard à remettre à leur enseignant.

Absence

Pour toutes absences, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale de l'école à toutes heures du jour ou de la nuit (514-596-5288) ou écrire un courriel à l'adresse suivante : lamennais@csgdm.qc.ca